



Les quais de Puerto Madero (Buenos Aires, Argentine). A droite les anciens entrepôts reconvertis, à gauche, la ville contemporaine. © GDF, 2013.

# Peut-on encore parler de paysage industriel ?

---

À l'issue du colloque réuni à Troyes sous l'impulsion de Gracia Dorel-Ferré et magnifiquement organisé par l'APIC avec le soutien de la Ville de Troyes, les paysages industriels suscitent de nouvelles interrogations. Certes, cela fait plusieurs décennies que les paysages industriels sont soumis aux approches croisées du patrimoine, de la géographie, de l'histoire et des autres sciences humaines et sociales. La bibliographie, sur ce seul sujet des paysages industriels, est conséquente! Comment, dès lors, ne pas seulement ajouter un opus à une bibliothèque bien remplie? Une réponse est apportée à la lecture des textes de ce recueil: il semble vain d'avoir pour objectif une définition conceptuelle des paysages industriels. La variété des interventions, la diversité des terrains couverts, la richesse des méthodes employées conduisent à une perception kaléidoscopique des paysages

industriels. Les questionnements initiaux sur les tensions des paysages industriels ont suscité des textes qui, chacun à sa manière, ont proposé des définitions différentes du « paysage industriel ». Que ce soit à l'échelle de la Champagne-Ardenne grâce aux précieuses contributions des membres de l'APIC, ou en parcourant les continents, le constat est le même. Les observations, les pratiques et les réflexions s'entremêlent, ne faisant que confirmer la valeur heuristique de la notion de « paysage industriel » mais sans parvenir à faire émerger une définition commune. Fort de ce constat, il convient de regrouper les apports et doutes issus de ce colloque pour ouvrir de nouvelles perspectives autour du sujet qui nous a réuni à Troyes, mais aussi pour réaffirmer à quel point les concepts utilisés dans le patrimoine industriel sont élaborés, aussi, par les pratiques.

## Les paysages industriels dans l'impasse des typologies

Le moins que l'on puisse écrire, est que l'appréhension des paysages industriels a singulièrement changé en un demi-siècle. Aux tentatives pour instaurer une grammaire des paysages industriels par l'identification des architectures génériques de l'industrie a succédé une multitude de points de vue. Les certitudes des années 1980, au moment où Maurice Daumas publiait son *Archéologie industrielle*<sup>2</sup> n'en sont plus. Il s'agissait d'affirmer que les paysages industriels étaient de « nouveaux paysages » tout comme le patrimoine industriel cherchait une reconnaissance comme « nouveau patrimoine »<sup>3</sup> Au-delà de l'affirmation des monuments industriels et du primat accordé au gigantisme, que ce soit le viaduc de Garabit ou celui de Millau, la corderie

royale de Rochefort ou la centrale nucléaire de Chinon, l'invitation était faite d'identifier les éléments singuliers du paysage industriel. Le premier chapitre de l'ouvrage de Maurice Dumas est ainsi consacré au paysage industriel, chapitre au cours duquel l'auteur évoque les transformations de l'esthétique naturelle par les monuments industriels et la formation d'un paysage industriel par les tours, cheminées, chevalements, fours, réservoirs, moulins hydrauliques... Depuis l'écriture de ce texte, l'esthétique des paysages industriels a été affirmée. Certes, de nombreuses limites pratiques avaient émergé, en particulier l'empilement des héritages industriels, à l'image de la corderie Valois de Notre-Dame-de-Bondeville. La notion de patrimoine palimpseste pouvait tout à fait être appliquée au paysage, ce qui permettait ainsi de donner de la profondeur aux cas étudiés.

Plus fondamentalement, les repères visuels et éléments singuliers qui permettaient de porter la reconnaissance d'un paysage industriel connaissent aujourd'hui des sorts divergents en fonction des processus de patrimonialisation. Ainsi, les chevalements des mines, symboles visibles d'une activité principalement souterraine et défendus comme tels, ont-ils été protégés au titre des paysages culturels pour le bassin minier du Nord – Pas-de-Calais. Certes, dans une logique interprétative du patrimoine, cette préservation peut être critiquée comme la création de totems mais le classement a permis leur protection dans un paysage cohérent. Pour les habitants de Lorraine, en revanche, ces chevalements sont aussi les « monuments aux morts de la mine » (S. Mellard). De même, la multiplication des études patrimoniales ne fait que renforcer l'impression de singularité de chaque cas. Au Mexique, les cités minières comme celle de Pachuca ne se conforment à aucun modèle urbain (B. Oviedo Gámez) et une logique d'inventaire paysager reste à définir, ne serait-ce que pour prendre en considération les reliefs et pentes dans la localisation des industries. Lorsque l'industrie est encore active, comme dans le cas des mines d'or de Berezovsky (E. Alekseeva), des structures muséales peuvent plus aisément faire œuvre de collecte paysagère en soulignant les singularités d'un paysage industriel. De même, les typologies et modèles s'appliquent bien mal lorsque ne sont conservés que des fragments du passé industriel comme à Matosinhos Sul, y compris lorsque ces conservations se font en suivant les préconisations de l'Unesco (F. Costa).

La convention européenne du paysage, adoptée à Florence en 2000, a considéré que le paysage était une « portion de territoire telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs » et a ainsi associé la protection des paysages à la perception de ceux-ci par les populations. Dans le prolongement de ce texte, la convention de Faro du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour les sociétés (2005) a confirmé que le sens social et culturel donné au patrimoine par une population importait dans la création d'une responsabilité démocratique et partagée. Loin de la reconnaissance d'une expertise patrimoniale, c'est une nouvelle fois la façon dont un paysage est vécu qui s'impose. Cette approche n'est pas sans intérêt, à l'exemple des valorisations des paysages industriels ruraux de l'Ardèche (F. Vigné) qui donnent une visibilité aux traces d'un passé industriel dans de nombreux villages. Contrairement à ce dévoilement, certains sites disposant de bâtiments remarquables demeurent inaccessibles parce qu'ils relèvent d'industries à risque voire d'industries militaires (L. Maison-Souillard). Toutefois, le primat accordé au paysage vécu ne joue pas en faveur du paysage industriel dont la perception reste encore souvent associée aux friches.

### Les paysages industriels, un succès de la désindustrialisation

D'une certaine façon, les « paysages industriels » ont été triplement victimes des mutations du dernier demi-siècle. Les différentes phases de désindustrialisation ont effacé les traces de bon nombre d'activités industrielles anciennes, souvent emblématiques de territoires. Par ailleurs, les recompositions de l'activité économique autour d'une nouvelle fragmentation du travail et d'une industrialisation de la logistique, deux phénomènes caractéristiques de la mondialisation libérale à l'œuvre depuis les années 1980, se traduisent par les vastes hangars des zones urbaines périphériques (P. López Calle). Entrepôts, espaces de stockage, infrastructures de conditionnement ont toujours fait partie des « formes douces » du paysage industriel à l'instar de l'emprise visuelle des succursales de distribution (M. Baudson). Et la « transition énergétique » participe également à cette reconsidération des paysages par l'insertion visible des énergies renouvelables. Les rapports entre énergies et paysages changent brutalement et si l'accès à l'énergie avait justifié la localisation de nombreuses usines dans une « matrice énergétique des paysages industriels » (C. Riba-Romeva), la place prise par

les énergies dispersées fait l'objet de nombreuses réflexions, comme celles portées par la chaire Energie et paysage à l'Ecole nationale du paysage de Versailles<sup>4</sup>. Souvent oubliés, les « trains de bois » et les chantiers de marine de Saint-Dizier (P. Delorme) témoignent de l'importance de l'eau et du bois dans les processus d'industrialisation. Désindustrialisation et destructions d'un côté, architecture métallique indifférenciée de l'autre, les traces de l'industrie dans le paysage ont été profondément modifiées. Au final, plus qu'à une disparition du paysage industriel, c'est bien sa dilution (S. Edelblutte) qui est à l'œuvre.

La panoplie des outils de l'urbanisme patrimonial ne va pas à l'encontre de ce phénomène. Au-delà des classements au titre des monuments historiques, la protection des « sites patrimoniaux remarquables » depuis 2016 confirme la primauté du critère architectural d'un site tandis que les plans locaux d'urbanisme peinent à intégrer la dimension patrimoniale face aux autres enjeux, qu'ils soient immobiliers ou touristiques (M. Gigot, A. de Lajartre). Les opérations immobilières sont loin d'être la norme et les friches du quartier de La Bouverie à Revin, qui concentrait des usines emblématiques de la région, sont toujours un défi suite aux échecs partiels de réindustrialisation (R. Colinet). De même, les traces de l'industrie dans la vallée du Nervion, à Bilbao, attestent de l'importance du passé industriel de la ville mais le paysage industriel n'a véritablement été perçu positivement qu'une fois l'industrie disparue. Pouvoirs publics et société ne se sont emparés « joyeusement » de la notion de paysage industriel qu'au terme de la séquence de désindustrialisation (A. Fernandez). Le « réaménagement paysager » des friches industrielles, par exemple dans la vallée de la Seine<sup>5</sup>, conduit à un paysage paysagé, résultat du travail des paysagistes professionnels plus que des héritages industriels. Le succès du paysage correspond aussi à l'échec relatif des logiques de l'inventaire et à la stagnation des initiatives en termes de patrimoine industriel après l'essor des années 1980 et 1990<sup>6</sup>. À tel point que la destruction systématique des édifices industriels de production produit un paysage vidé (J. Berger) dans lequel logements, bâtiments et voies de circulation subsistent mais où les transformations des restes industriels en œuvres d'art peinent à entretenir la mémoire.

Toutefois, les paysages industriels ne sont pas seulement transformés par ces deux processus. Comme concept, le

« paysage industriel » est aussi victime de son succès. D'une certaine façon, moins l'industrie est présente, plus forte est l'attention portée au « paysage industriel », au risque de transformer le paysage en image. Aujourd'hui, les paysages industriels ont acquis une place réelle dans les musées où photographies et films permettent de transmettre des vues disparues. Les « paysages perdus », évoqués par Paul Smith dans son analyse de l'industrie automobile parisienne, sont ainsi figés sous forme de tirages photographiques à l'esthétique indéniable. Le contraste, encore une fois, est flagrant entre ces photographies exposées et les reportages de « La France défigurée », l'émission de télévision des années 1971 à 1978<sup>7</sup> qui ne manquait pas de dénoncer les laideurs de l'industrie. Le paysage industriel, en particulier celui des friches, offre un décor qui confine à la science-fiction comme ces vaisseaux rouillés dans le désert d'Atacama au Chili, paysages dont l'avenir reste incertain malgré la sortie de la liste du patrimoine en péril (V. Aldebert). Il est vrai que la photographie peut également être mobilisée comme outil de recherche (O. Tiganea). Le paysage photographié, magnifié, mis en scène ne l'est pas par lui-même ni pour lui-même. Les spectacles du paysage électrique, à l'exemple des grands barrages alpins, ont été célébrés par les industriels qui construisaient ces barrages<sup>8</sup> avant même d'être déclinés sur les cartes postales à finalité touristique.

### Éléments pour la sauvegarde du concept de paysage industriel

Indéniablement, les paysages industriels sont bien un patrimoine sous tension alors même que le paysage est généralement promu, en particulier dans les conventions européennes de Florence et Faro, comme un outil d'un consensus démocratique. Les transformations de l'industrie, les recompositions des acteurs de la préservation et de la valorisation du patrimoine et la tendance à muséifier les patrimoines industriels font que le concept de « paysage industriel » lui-même est soumis à des tensions. Comme l'a déjà écrit Gracia Dorel-Ferré, l'approche paysagère permet de quitter la logique de l'inventaire, fondée sur l'étude des sites: « si l'on veut comprendre le patrimoine industriel dans sa globalité, c'est par l'analyse du paysage auquel il appartient que l'on y parviendra, suivant différentes échelles ».<sup>9</sup> Comme l'a également énoncé Simon Edelblutte, le paysage va bien au-delà des monuments et des protections accordées même si le classement d'éléments participe à pérenniser un paysage où sont visibles les vestiges de l'industrie.

En faisant le lien entre le territoire, le patrimoine et l'héritage industriel, le « paysage industriel » est bien loin de se réduire à un paysage technique.

De fait, les paysages des sociétés actuelles sont de moins en moins des paysages industriels mais des paysages de l'industrie voire de la civilisation industrielle. En sortant de l'exclusivité accordée aux sites productifs, il devient possible d'interroger la part industrielle des paysages. La ville de Troyes elle-même illustre la complexité d'un territoire industriel dont le paysage est inextricablement social, industriel, urbain (JL. Humbert). Les paysages ruraux comme les paysages urbains se prêtent à cette approche. L'essor des chemins de fer brésiliens suit l'avancée des plantations de café et a généré un ensemble de bâtiments et d'infrastructures qui confirment le caractère indissociable des deux activités (L. Massami Inoue). Si le patrimoine industriel se fait discret dans de nombreux paysages, « le paysage, qu'il soit rural ou urbain, est ainsi fortement imprégné de l'architecture des usines ».<sup>10</sup> Le mobilier urbain également, jusqu'aux plaques métalliques de numérotation, est d'abord un produit de l'industrie qui change la perception de la ville (S. Le Gallic). Pour autant, à l'exception de quelques fontaines ou colonnes, ces éléments échappent à tout processus de patrimonialisation.

D'autres arguments plaident en faveur de l'usage du concept de paysage industriel, et en particulier les changements dans les pratiques de patrimonialisation. Le cas du haut fourneau 4 de Charleroi n'est plus tout à fait celui du totem (JL. Delaet). Certes ce vestige emblématique n'est pas encore définitivement sauvé et plusieurs bâtiments ont déjà été détruits. Mais ces destructions sont le résultat du choix de la préservation d'autres bâtiments (cheminées, ancienne centrale électrique, et surtout le haut fourneau 4). Le site est pensé comme le nouveau paysage pour l'entrée à Charleroi par l'ouest, de façon à conserver un paysage des « pays noirs ». Ce qui vaut pour les cités emblématiques de la grande industrie se retrouve à l'échelle des petites villes comme celle de Nogent-sur-Seine (C. Werny) bien que moyens financiers et investissements touristiques soient sans commune mesure. Force est de reconnaître, pour conclure, que les paysages industriels ne sont pas appréhendés de la même façon par les différentes générations des acteurs et théoriciens du patrimoine industriel. Là où les défenseurs de la première heure du patrimoine industriel, en particulier au sein du CILAC, avaient fait de la

reconnaissance des paysages un combat fondateur pour, au sens littéral, « changer le regard » sur le patrimoine industriel, les acteurs et théoriciens des années 2000 ont été confrontés à l'appropriation de la notion par l'ensemble des institutions (villes, musées, départements...). Si un combat intellectuel a indéniablement été gagné par la « construction d'un regard collectif »<sup>11</sup> sur le patrimoine industriel, la notion même de « paysage industriel » est à réinvestir comme objet d'étude et non comme transcription spatiale de l'industrie, au risque de voir le paysage devenir une simple représentation de l'industrie passée.

**Yves Bouvier**

Professeur d'histoire contemporaine  
Université de Rouen Normandie / GRHis

---

1 Mentionnons simplement l'ouvrage qui fait référence depuis une quinzaine d'années: Simon Edelblutte, *Paysages et territoires de l'industrie en Europe. Héritages et nouveaux*, Paris, Ellipses, 2009, 272 p.

2 Maurice Dumas, *L'archéologie industrielle en France*, Paris, Robert Laffont, 1980, 464 p.

3 Louis Bergeron, Gracia Dorel-Ferré, *Le patrimoine industriel. Un nouveau territoire*, Paris, éditions Liris, 1996, 128 p.

4 Sylvain Allemand, Auréline Doreau, Bertrand Folléa (coord.), *Paysages et énergies. Une mise en perspective historique*, Paris, Hermann, 2021, 353 p.

5 Emmanuelle Réal, *Le paysage industriel de la Basse-Seine*, Paris, Images du Patrimoine n°249, 2008, p. 239.

6 Marina Gasnier, *Patrimoine industriel et technique. Retour sur 30 ans de politiques publiques au service des territoires*, Paris, Lieux Dits, éditions DL, 2011, p. 214.

7 Thibault Le Hégarat, « La France défigurée, première émission d'écologie à la télévision », *Le Temps des médias*, 2015/2, n° 25, p. 200-213.

8 Michael Jakob, « Le paysage électrique », in Cécile Gouy-Gilbert, Anne Dalmasso, Michael Jakob (dir.), *Alpes électriques. Paysages de la houille blanche*, Renage, Dire l'entreprise, 2011, p. 89-99.

9 Gracia Dorel-Ferré, « Des paysages et des sites », *Patrimoine industriel*, hors-série n°1, septembre 2018, « Le patrimoine industriel au XXI<sup>e</sup> siècle, nouveaux défis », actes du congrès Ticch Lille région 2015, p. 28-29.

10 Marina Gasnier, *Le paysage de l'industrie en Ille-et-Vilaine. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 268.

11 Nathalie Heinich, *La fabrique du patrimoine. « De la cathédrale à la petite cuillère »*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009, p. 125.